

## Étonnante voie d'accès en "S" au premier plateau

Marin Bériot

Je m'intéresse depuis longtemps aux anciennes voies qui sillonnaient le Jura depuis les temps les plus reculés. Voici le récit de la découverte d'une voie totalement oubliée, très ancienne, puisqu'elle n'apparaît même pas sur le cadastre napoléonien, et qui offrait un accès de la plaine au premier plateau, près de Poligny, par une échancrure du rocher.

### DÉPART EN RANDONNÉE

Ce dimanche 21 septembre 2008, en ajustant une dernière fois les sangles de mon sac à dos, juste à côté de la place du village de Pupillin où l'on venait de me déposer et où jouait un orchestre folklorique en l'honneur du biou, j'étais loin d'imaginer la très intéressante découverte que je ferais quelques heures plus tard.

Après m'être abondamment approvisionné en eau, je pris la route de Buvilly vers le Sud-Ouest, longeant les premiers contreforts du premier plateau, et qui emprunte sur une bonne partie de son parcours, l'ancienne

route de Lyon à Besançon. Certains y voient même une ancienne voie romaine... Je passai au lieu-dit la Communauté au Roi (zone de Plaisse sur l'actuelle carte TGN) où a été fouillée, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par l'Abbé Guichard, une très importante villa gallo-romaine. Il ne subsiste malheureusement rien de visible, sinon de grands champs labourés aux sillons réguliers.

Continuant mon chemin, je décidai de pique-niquer dans le virage que décrit la route près du Rafour (alt : 456 m), pour se diriger à l'Ouest vers Buvilly.



photo 1

### LA DÉCOUVERTE

Après avoir installé mon campement dans la zone boisée située à l'est non loin de là, je décidai alors, pour occuper les deux heures qu'il me restait avant la nuit, d'aller prospecter les environs. J'empruntai vers le Sud un chemin forestier montant en pente douce, dominé sur une bonne partie de son parcours par une ligne électrique. J'arrivai au pied du plateau dans une zone



Photo 2

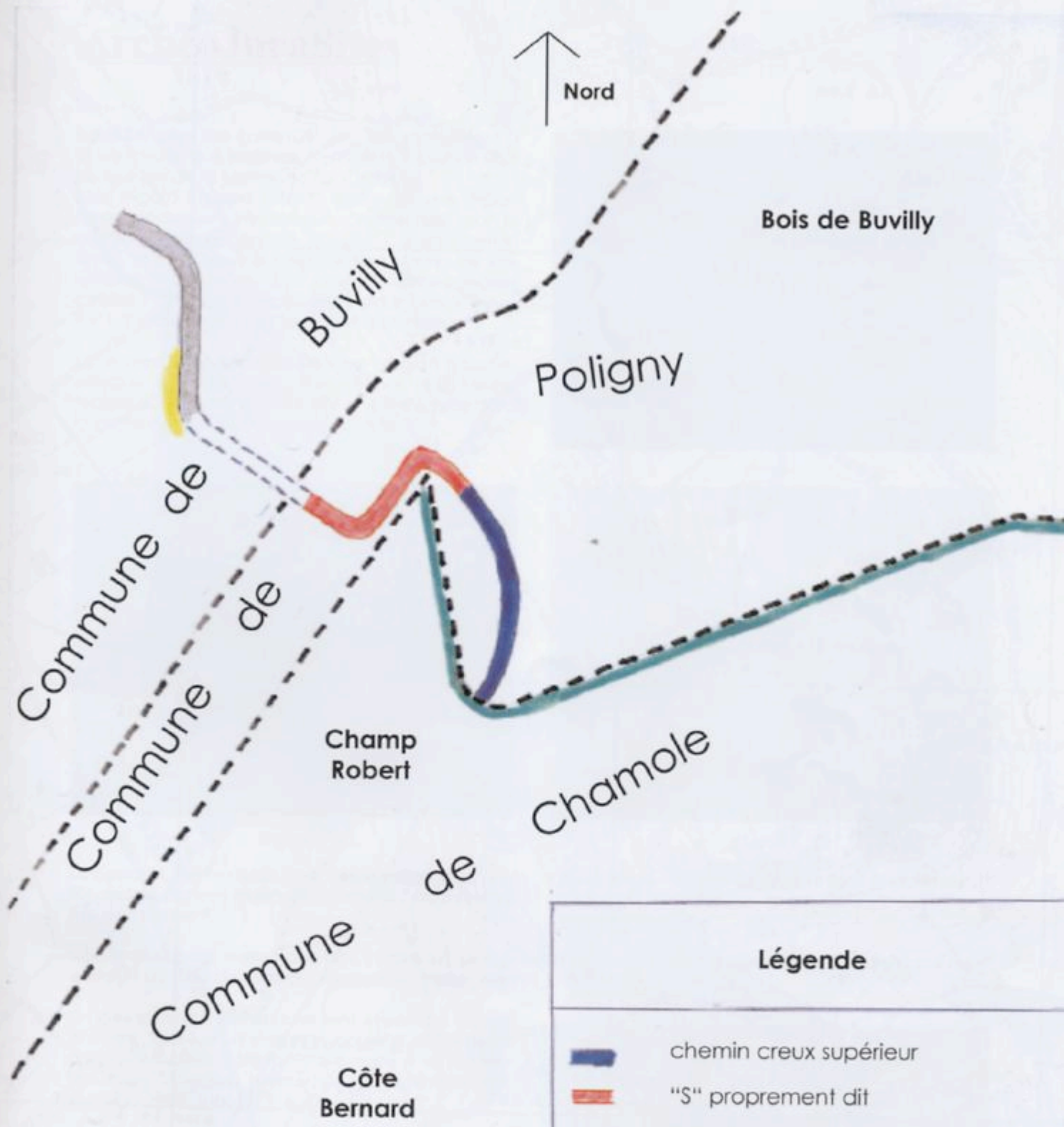
d'exploitation forestière où le chemin décrit une large boucle de retournement. Là, se dressait sur la gauche, un mur abrupt d'une trentaine de mètres de hauteur, constitué d'une pente très raide.



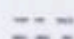

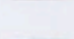
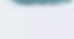

Piqué par la curiosité et l'aventure, je décidai de l'escalader ! M'accrochant aux arbres et arbustes, en décrivant de larges zigzags, je parvins avec difficulté en haut, exténué. Arrivé sur le plateau, je me retrouvai aussitôt dans un bois épais. Peu après, surprise, me parvinrent aux oreilles les tintements répétés caractéristiques de cloches de vaches !

Me dirigeant au son, j'atrivai vite à un important murger bordant un champ dans lequel broutaient paisiblement de belles montbéliardes.

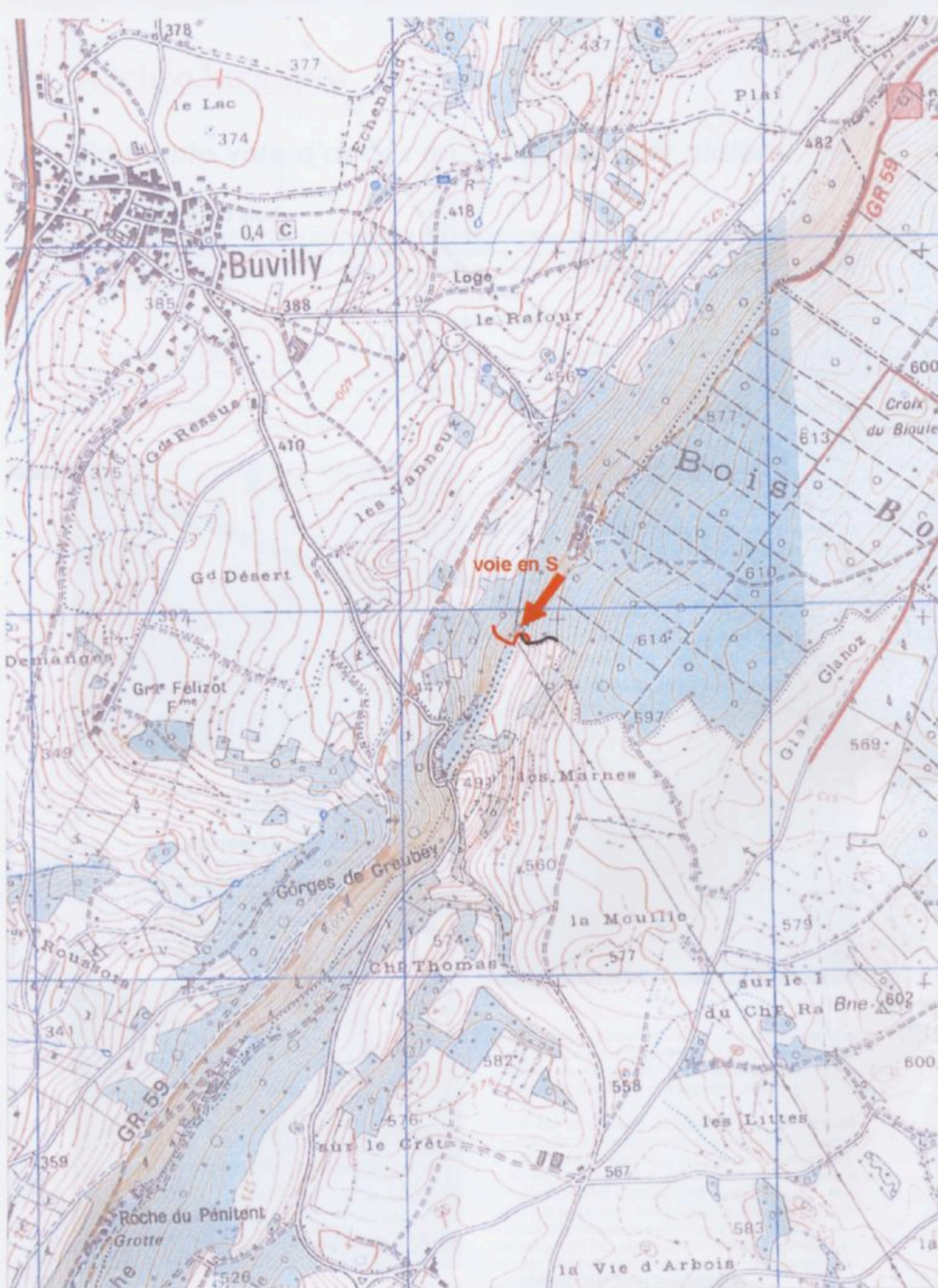


photo 3



Légende	
	chemin creux supérieur
	"S" proprement dit
	liaison
	chemin creux de réception
	grand murger
	épaulement-barrage
	limites communales

Échelle : 1/1000  
1cm représente 10 mètres



Saisissant alors ma carte IGN, j'en vins rapidement à la conclusion que je devais me trouver à la limite septentrionale de la commune de Chamole.

Mon regard fut alors attiré à droite par une importante dépression interrompue brutalement par le murger. Soupçonnant la présence d'un chemin creux, je m'y avançai hardiment, et après une cinquantaine de mètres d'un parcours aisé en légère courbe s'enfonçant de plus en plus dans le sol, (photos 1, 2) j'arrivai alors sur le rebord du coteau.

Là, le chemin amorçait un brusque virage à gauche, presque à angle droit, dominé par une falaise rocheuse et bordé à droite par une lèvre prise dans la partie supérieure du coteau. (photo 3)



photo 4



photo 5



photo 6

Le passage, qui semblait avoir été façonné dans le roc, s'abaissait de manière tangible. Il était presque aussitôt obstrué par une multitude d'arbustes, de branches et de troncs, si bien que l'on ne pouvait s'y mouvoir que très péniblement.

Une vingtaine de mètres plus loin, il obliquait alors à droite en une descente assez raide (photo 4) qui nous amenait au pied du plateau. Incroyable ! j'étais ému et stupéfait .

Un peu plus loin, un épaulement important faisant barrage, formé d'un mélange de terre et de petits cailloux calcaires, trahissait la présence d'un chemin creux de réception permettant de définitivement quitter la zone. (photos 5, 6, 7)



photo 7

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Se situer avec précision fut assez difficile, car on se trouvait aux extrémités de trois communes aux contours compliqués : Buvilly, Poligny et Chamole.

Le grand murger, comme pressenti, servait bien de limite entre une zone dégagée, composée de prairies appartenant à la commune de Chamole au Sud, et une zone forestière appartenant à la commune de Poligny au Nord (voir schéma). Nous étions juste au Nord-Ouest du lieu-dit "Les Marnes" (voir carte IGN 3226 ET Lons-Poligny)

La forêt, indiquée ironiquement un peu plus haut sur la carte comme "Bois de Buvilly" permettait à la commune de Poligny d'avoir une continuité géographique entre ses surfaces basses situées autour de la ville et sa vaste forêt s'étendant sur le premier plateau ; au Sud-Ouest, du "S" de notre voie n'existait plus qu'un étroit corridor de quelques dizaines de mètres de large permettant la liaison.

La voie, constituée du chemin creux supérieur et du "S" proprement dit se trouvait bien sur la commune de Poligny. La limite entre Poligny et Buvilly se situant au pied du coteau, seuls une très courte liaison et le chemin creux de réception se trouvaient sur le territoire de Buvilly. (voir schéma)

## OBSERVATIONS ET RÉFLEXIONS

Le grand murger, stoppant brutalement la voie, semble marquer la séparation de deux mondes : en nature (voie-prairie) et en temps (temps ancien-temps plus récent).

Ce fait est peut-être dû à l'action d'un paysan qui, à une époque indéterminée a dû vouloir créer un champ de surface plane en rebouchant la voie et le border à sa bordure par un murger de belle facture. Ce champ est appelé "Champ Robert". La voie, barrée par ce murger d'apparence ancienne est forcément antérieure à lui .

Étant donné son altitude et son orientation au Sud, Sud-Ouest, en atteignant le murger, il n'est pas impossible que cette voie ait été reliée au vieux chemin creux à ornières, situé 500 mètres plus au sud, à l'Ouest de La Mouille, traversant ainsi successivement le "Champ Robert", la zone au pied occidental de la "Côte Bernard" et enfin "Au Fusset".

Ce vieux chemin creux à ornières indiqué comme "Chemin de Buvilly à Chamole " sépare les feuilles A1 et A2 du cadastre. D'ailleurs, la route asphaltée actuelle reliant Buvilly à Chamole passant au-dessus des gorges de Greubey paraît assez récente (XVII, XVIIIème siècle ? )

L'hypothèse de drainage pour expliquer la dépression semble devoir être écartée car, arrivée près du rebord du plateau, une ouverture aurait dû être aussitôt pratiquée pour permettre à l'eau de s'évacuer rapidement dans la pente. Là, le tracé en "S" pratiqué ne peut être que celui d'une voie.

Il semble que l'accès du plateau situé au sud-est de Buvilly soit le plus aisé car c'est à cet endroit que le dénivelé entre la plaine et le plateau est le plus réduit. Celui-ci est beaucoup plus important au nord, au niveau du fanum de Pupillin (plus de 100 mètres), ainsi qu'au sud, à la Roche du Pénitent, ou plus au sud encore, dans la reculée de Vaux, à la hauteur de Poligny (150 mètres).

Il n'est donc pas surprenant d'y trouver un passage important, certainement ancien et utilisé pendant longtemps à de nombreuses périodes (voir pour des voies du même type le livre de Pierre Fustier : "La route" Éditions Picard 1968, pages 55-56)

## CONCLUSION

En correspondance directe avec le site remarquable de Grozon, à seulement 4,5 km , il est dommage que l'existence de cette voie ne soit attestée dans aucun ouvrage de référence (*revue du patrimoine polinois, carte archéologique du jura, cadastre napoléonien des trois communes concernées*), car elle constitue un passage de premier ordre au premier plateau. Si l'on trace une perpendiculaire à cet endroit par rapport à l'axe du plateau, on arrive à... Champagnole !

N'est-ce pas intéressant ?